

La Lettre de **PARLY**



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES CO-PROPRIETAIRES ET RESIDENTS

SOMMAIRE

- En attendant le câble ②
- Echos du syndic ②
- Un nouveau centre commercial ③
- Tranquillité vacances ④



Photo Jacques Tessier

PARTICIPER...

Nombreux sont les Parlysiens qui souhaitent une nette amélioration de la communication dans l'ensemble de leurs résidences.

Parmi eux se trouvent les quelques centaines de personnes engagées dans l'action des conseils de copropriété. Elles sont conscientes de l'importance de cette communication pour le confort des Parlysiens autant que pour l'image de marque de Parly 2 donc la valeur de leur patrimoine.

Ces représentants ont la volonté de favoriser une telle évolution, mais celle-ci ne peut-être l'oeuvre d'un seul groupe, si fort et si motivé soit-il : c'est pour et par tous les Parlysiens, allant les uns

vers les autres, que ce mouvement doit se faire.

Avant tout, chaque copropriétaire peut et doit accomplir le premier pas qui permettra d'assurer le minimum de contacts et de débats prévu par la loi, en participant d'une manière ou d'une autre aux Assemblées Générales de la Copropriété.

Ceci est d'autant plus important que les enjeux qui y sont discutés et fixés sont souvent importants pour eux.

Il est de ce fait indispensable d'assurer la communication à distance et de rappeler à chaque copropriétaire absent ou empêché qu'il doit désigner un mandataire et lui envoyer son pouvoir afin de se

manifester aux Assemblées et aux autres Parlysiens.

Parly 2 réunit déjà des participations significatives. Il faut aller plus loin, car c'est seulement sur cette base que pourra être créé l'élan menant à une information plus large et des contacts plus conviviaux.

La communication commence par la participation, et c'est au niveau des Assemblées que celle-ci doit être la plus évidente.

Il faut espérer que les réunions de 1987 illustreront une évolution dans ce sens souhaité par tous.

J.P. Barrère

ASSEMBLEES GENERALES LE 4 JUIN 1987

Début des Assemblées :

- Assemblée Générale de Copropriété (AGC) : 20 h 30
- Assemblée Générale de la S.A.I.C. Le Chesnay - Trianon (AGO) : à l'issue de l'AGC

Horaires d'émargement : de 16 h à 18 h de 19 h à 20 h 30 pour l'AGC et de 19 h à 21 h 30 pour l'AGO

voir page 4

AU PALAIS DES CONGRES

10 Rue de la Chancellerie - Versailles



EN ATTENDANT LE CABLE, LES PARABOLIQUES *choisissez...*

Pas moins de 16 chaînes, en plus des programmes actuels - C'est ce que chaque résident de Parly 2 pourra recevoir dès 1988 s'il est décidé d'équiper notre ensemble immobilier pour la réception des émissions de télévision par satellite.

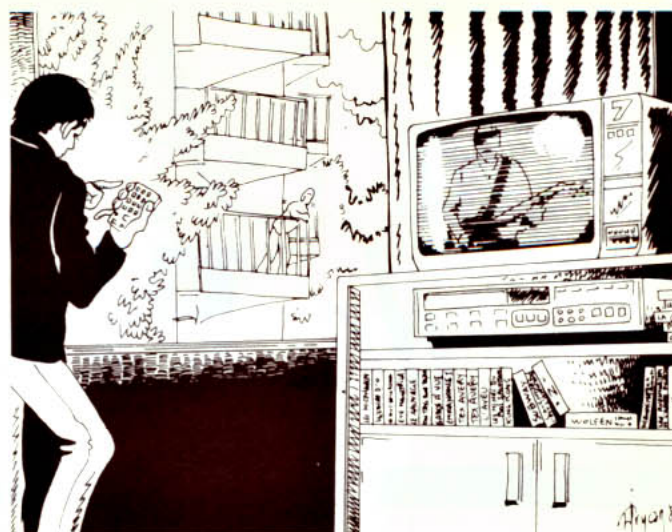
Nombre de Parlysiens ayant émis le souhait de recevoir des canaux de télévision étrangers, une équipe du Conseil Principal a pris une série de contacts auprès d'organismes spécialisés pour une étude technique et financière complète.

Son but est de réunir tous les éléments pour que Parly 2 dispose une fois de plus d'un équipement exceptionnel, apportant en plus :

- Une qualité d'information unique par l'accès à des chaînes d'origines multiples.
- Une orientation internationale intéressante pour de nombreux parlysiens.
- Une possibilité de sensibilisation linguistique.

Les résultats de cette étude seront communiqués dans les prochaines semaines au Conseil Principal. Ainsi, chaque résidence pourra, en toute connaissance de cause, prévoir une résolution à son Assemblée de l'automne 87.

Ultérieurement, les travaux menés par le Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication apporteront,



avec l'installation d'un réseau câblé, encore davantage de services venant compléter ce premier grand pas dans le domaine

de la télédistribution.

En tout cas, la réalisation de ce projet mettra Parly 2 une fois de plus en avance sur son temps.

MAIS DE QUELLES CHAINES S'AGIT-IL ? en voici quelques-unes à titre d'exemple

Chaîne	Pays	Langue	Diffusion	Genre
Sky Channel	G.B.	Anglais	16 h par jour	Généraliste
TV 5	France/Suisse Belgique/Canada	Français	4 h par jour	Meilleures émissions des diff. chaînes
World Net	U.S.A.	Américain	2 h par jour	Informations
RAI - 1	Italie	Italien	12 h par jour	Généraliste
Europa TV	Pays-Bas/RFA Irlande/Italie Portugal	du pays qui émet	5 h par jour	Généraliste
3 - SAT	RFA/Autriche Suisse	Allemand	6 h par jour	Généraliste
RTL +	Luxembourg/RFA	Allemand	5 h par jour	Généraliste

et plusieurs stations en langue française dès le lancement du satellite TDF1.

ECHOS DU SYNDIC

Prélèvement mensuel des charges

Depuis le 2 avril, le prélèvement automatique des charges sur compte bancaire ou postal se fait mensuellement pour répondre à la demande de nombreux copropriétaires.

Pour ceux-ci l'avantage est évident : leur trésorerie est allégée d'une ou deux mensualités suivant la date de rentrée des revenus mensuels, en évitant tout souci de règlement en temps utile.

Pour la Copropriété, il y a simplification des tâches

administratives et anticipation sur la disponibilité du tiers des fonds prélevés lui facilitant le règlement de factures en début de mois.

Il faut noter que le système ne peut fonctionner que par trimestre entier : pour le troisième trimestre, toutes les demandes reçues avant le 10 juin prendront effet le 2 juillet.

Les Copropriétaires ne souscrivant pas à cette formule doivent régler leurs charges comme par le passé, avant le 25 du premier mois du trimestre.

Pour obtenir une carte de tennis

Après avoir retiré chez l'Intendant de leur Résidence un imprimé à remplir, les Copropriétaires et Locataires résidents se présentent au cours de tennis face au Sodis munis de cet imprimé rempli et d'une photo d'identité par personne où, en échange de 80 F de caution par personne, leur sera remis un badge « tennis »

Ouverture des piscines

Les 8 piscines de Parly 2 ouvriront officiellement du 27 mai au 13 septembre inclus.

d'un square à l'autre...

• Le fisc rembourse...

Une fois n'est pas coutume : à la suite de l'action de leur Conseil Secondaire, les Résidences Bagatelle - Odéon - Opéra - Tuileries - ont échappé au paiement de la taxe foncière qui leur avait été réclamée par erreur en 1986... à vos rangs, fisc !

• Des résidences fleuries...

Un concours de jardinières fleuries à Iéna, un autre de jardins et loggias fleuris à Bagatelle avec remise des prix en Septembre... A qui le tour ?

Tout le monde connaît le Centre Commercial de Parly 2.

Mais que se passe-t-il à ses limites ?

Qu'est ce que cette « extension du Centre » ?

Ce fut d'abord un sujet de controverse. Ce fut ensuite un « grand trou » qui intrigua les Parlysiens pendant de longs mois.

C'est maintenant un chantier qui, il faut bien le reconnaître, se développe sans grandes gênes pour Parly 2.

Mais ce sera surtout, dès l'automne, un nouveau Centre Commercial mis à la disposition des Parlysiens et de toute la Région.

Par sa connexion avec le Centre existant déjà considéré comme un fleuron en la matière, il va maintenant constituer un ensemble exceptionnel par son emplacement, sa conception, sa taille — importante mais toujours humaine — et son standing : aux 120 magasins de Parly 2, s'ajouteront 80 nouvelles boutiques, des enseignes prestigieuses, un hôtel, de nouvelles capacités de restauration....

1 700 parkings de plus....

Et ce n'est pas tout !

L'ouverture du nouveau centre permettra aussi :

- la création de 1 700 places de parkings supplémentaires aux 3 000 existant déjà ;
- la mise en place d'un plan de circulation rénové dans le Centre et ses alentours ;
- le réaménagement des accès piétonniers autour des centres commerciaux ;

DES L'AUTOMNE, UN NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL



Photo Jacques Tessier

— la construction de 200 m² de bureaux et de salles de réunions pour l'organisation de copropriété de Parly 2.

Elle permettra encore et surtout de donner une vigueur nouvelle et supplémentaire au Centre de Parly 2.

En effet, après bientôt 20 ans d'existence, celui-ci risquait de voir la qualité de ses enseignes, son niveau d'entretien, son accueil, son image de marque, fléchir lentement....

Pour l'image de marque...

Il est maintenant certain qu'il n'en sera rien. Alors que le nouveau chantier n'est pas terminé les commerçants et les copropriétaires du Centre de Parly 2 ont pris les décisions qui vont dans le sens de l'amélioration avant que celle-ci ne devienne indispensable.

Cela est capital pour notre organisation de copropriété dont la valeur du patrimoine dépend en partie de l'image

de marque attachée au nom de Parly 2 et de sa pérennité.

Les copropriétaires et les animateurs du Centre Commercial doivent y apporter leur contribution positive. Ils y ont d'autant plus d'intérêt que pour eux, le nom de Parly 2 est particulièrement porteur et que les Parlysiens constituent une partie importante de leur clientèle la plus fidèle.

J.P.B.

80 BOUTIQUES

• Un petit marché alimentaire composé d'une dizaine de commerces :

fromagerie, charcuterie, traiteur, boulangerie, vinothèque...

• Une rue de la mode

• Des services supplémentaires : banque, coiffure, pressing....

• Un espace réservé à l'équipement de la maison : mobilier, luminaires, tissus...

• 3 moyennes surfaces dont C & A, Habitat

• Un niveau consacré à la restauration sous toutes ses formes, comprenant notamment des restaurants traditionnels.



vue en coupe du projet

TRANQUILLITE VACANCES

Cette opération annuelle bien connue de l'ensemble des Parlysiens remporte de nombreux suffrages depuis maintenant 2 ans.

Cette année encore, avec les Services de Police et votre adhésion, nous relancerons cette surveillance.

Vous recevrez, le moment venu, un questionnaire que vous pourrez renvoyer au Commissariat Central de Versailles.

En attendant, quelques conseils :

1 - Compliquez l'activité des cambrioleurs ; leur principal ennemi, c'est le temps.

2 - Faites relever votre courrier pendant votre absence.



3 - Ne mettez pas votre nom sur votre trousseau de clés ; ne les laissez pas non plus sous le paillason ou même dans la boîte aux lettres.

4 - Laissez une apparence habituelle à votre logement (ouverture et fermeture des volets par un voisin).

« La prévention est l'affaire de tous ! »

LES PARLYSIENS ONT LA PAROLE

Messieurs,

La Lettre de Parly 2 est une bonne initiative. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle puisse répondre à ce que souhaitent les « parlysiens ». Il ne s'agit pas seulement d'informer mais aussi et surtout « d'intercommuniquer » donc recevoir autant que donner. Informer est quoique l'on veuille faire, acte partial en raison des choix auxquels il faut procéder. Ceux-ci ne peuvent être que le reflet des convictions de l'équipe dirigeant la Lettre. Informer est donc insuffisant. Ouvrir les colonnes aux échanges est plus nécessaire et donc représenter la plus grande part de la Lettre. Mais danger ! Car il ne faut point faire paraître n'importe quoi, notamment les inconvenances et les attaques personnelles. Alors, là aussi, comment opérer les choix ?...

J.P.

Bravo ! Et longue vie à cette « Lettre de Parly 2 » qui ne peut favoriser l'indispensable communication entre nos résidences, entre nos squares. Tout étant perfectible, je me permets d'effectuer quelques remarques. Etant donné le format réduit de la « la Lettre », il conviendrait d'éviter les articles trop longs : riches de précisions, la page sur la télésurveillance aurait gagné à être moins dense. Sachant qu'un croquis vaut souvent mieux qu'un long discours, il serait souhaitable de multiplier les schémas et les tableaux en

même temps que les informations pratiques et les brèves... Il ne s'agit pas là de critiques. Mais de suggestions en vue de numéros futurs que j'attends désormais avec impatience.

S.A.

Messieurs, j'ai reçu avec beaucoup de satisfaction votre premier numéro et je souhaite longue vie à ce bulletin.

Vous demandez d'envoyer suggestions, doléances, critiques... Vous pourriez faire écho à une question qui est soulevée à chaque réunion et à laquelle il n'est toujours donné qu'une réponse évasive l'accord n'arrivant pas à se faire entre la SAIC Le Chesnay Trianon et la Commune. Il s'agit du passage fort utile entre le Square Monade et la Rue du Hameau. Il est emprunté chaque jour par une multitude d'enfants allant ou venant des écoles voisines et malheureusement, par beaucoup de chiens qui marquent leur chemin et par des cyclomoteurs. Or, cette voie, malgré les multiples réclamations, n'est toujours pas goudronnée, l'hiver c'est un vrai cloaque. Peut-on espérer qu'il y sera remédié un jour ?

Merci de bien vouloir vous intéresser à cette question.

Mme J.V.

ASSEMBLEES DU 4 JUIN 1987

La Copropriété tient ses Assemblées le 4 juin prochain au Palais des Congrès.

● **L'Assemblée du Syndicat Principal de Copropriété** aura à statuer sur les résolutions habituelles :

● approbation des comptes 86 et quitus au Syndic

● Vote du budget 88

Le budget 88 du Syndicat Principal est proposé en baisse soit :

– 8 % sur les dépenses réelles 86

– 21 % sur le budget voté 87

– 4 % sur le budget appelé en 87

A ce budget proposé pour 33,3 millions viendront s'ajouter à l'automne les budgets des résidences comportant leurs dépenses propres notamment gardiennage, nettoyage,

entretien des bâtiments, façades, etc... le tout devant atteindre pour l'ensemble de Parly 2, environ 81 millions de F.

Le Syndic commentera à l'aide de diapositives l'évolution des budgets de 86 à 88, le coût des charges au m², le nouvel organigramme de la Gérance et l'impact des prélèvements mensuels sur la trésorerie d'un copropriétaire.

● **L'Assemblée de la S.A.I.C Le Chesnay-Trianon** votera sur les comptes 86, le quitus au Conseil d'Administration et le renouvellement des mandats d'Administrateur de Mademoiselle L'Huillier et de Monsieur Boulenger.

Soyez nombreux pour montrer l'intérêt que vous portez à la gestion de votre patrimoine !

B.B.A

FLEURISSONS, EMBELLISSONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Le Chesnay est lauréat (2^{ème} en France dans sa catégorie) du concours des villes fleuries... Nous avons le privilège d'y habiter et d'y contribuer par nos squares, nos allées piétonnes qui constituent une richesse de verdure... et que dire des vastes espaces du Bois de Fausses-Reposes et du Parc de Versailles qui nous entourent...

Sachons ajouter à cet agréable cadre de vie notre note personnelle.

Fleurissons nos balcons, nos jardinières, nos loggias : le

début de l'été est la bonne période pour installer des géraniums, bégonias, pétunias, lobélies (au soleil) ou bien des fuschias, des impatiens (à l'ombre).

Un arbuste, le thuya (conifère) meublera agréablement un coin du balcon venté. Tout cela, bien sûr, en respectant le règlement intérieur qui interdit la suspension de jardinières et pots aux rembardes...

Si vous avez des idées, faites en profiter les autres !

C. Ansel

TENNIS...

Le Tournoi de tennis annuel de 1987, double-messieurs, double-dames et double-mixte, se déroulera comme chaque année pendant les mois de mai et juin.

Il débute le 1^{er} mai. Les finales des non-classés et des classés se joueront le dimanche 14 juin et seront suivies d'un buffet offert à tous les participants.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Steib 39.55.75.82 et Mme Taillandier 39.54.41.58.

La Lettre de Parly 2 - Bulletin d'Information du Conseil Principal de Parly 2 - Centre Culturel - Résidence Auteuil/Trocadéro - Directeur de la Publication : J-P. Barrère - Créations, maquette et réalisation : EPSILON, Versailles, 39.51.53.52.